

Bulletin Municipal



En présence de nombreux moulissois, mais également de personnalités et du Conseil Municipal des Jeunes, l'inauguration de la mairie et de la nouvelle classe de Pablo Picasso a eu lieu le samedi 22 juin 2019



N° : 61

Juillet 2019

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2
<i>Le mot du Maire CMJ/ Conseil municipal des jeunes</i>	3
<i>Les finances</i>	4
<i>Inauguration (images)</i>	5
<i>Commissions municipales</i>	6 à 11
<i>La vie des écoles</i>	11 à 14
<i>La page des questions</i>	15
<i>Le Pnr</i>	16
<i>CdC Médullienne</i>	17/18
<i>La vie associative</i>	20 à 26
<i>Ainsi va la vie</i>	27
<i>Commerçant et artiste nouveaux venus</i>	28

Mairie de Moulis en Médoc :

227, avenue de la gironde

Tél : 05 56 58 22 08

Fax : 05 56 58 71 54

Courriel :

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Site : www.mairie-moulis-medoc.fr

Heures d'ouverture de la mairie:

Du lundi au vendredi

8 h 00 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 00

Juillet/août : fermeture de la mairie

Les vendredis après midi

Permanence des adjoints

Le samedi : 9h à 12 h.

Chères moulissoises, chers moulissois,

Après la douceur de l'hiver et les aléas du printemps, j'espère que nous pourrons profiter d'une belle saison estivale. Les marchés nocturnes font partie des principales festivités de notre commune : nous fêtons cette année leurs dix ans. Le temps est le véritable baromètre de leur activité. Quand le soleil nous accompagne, nous pouvons profiter pleinement du site de notre belle église du 12^{ème} siècle classée aux monuments historiques. C'est pour moi un bonheur de partager avec vous ces moments de convivialité.

Afin d'améliorer la communication de notre commune, vous avez sûrement remarqué le nouveau panneau d'affichage installé sur le parvis de la mairie.

Les nouvelles technologies nous permettent de vous présenter, d'une façon plus moderne et plus ludique, les différents événements. L'invitation à l'inauguration de la mairie en est un exemple, tout comme le rappel du ramassage mensuel des poubelles au couvercle jaune.

Le 22 juin c'est avec plaisir, lors de l'inauguration de la nouvelle classe à Pablo Picasso et de la mairie, que j'ai accueilli un grand nombre d'entre vous pour découvrir les résultats des travaux de réhabilitation de notre maison communale. Vous avez pu en apprécier la métamorphose et les résultats promis.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) sera présenté pour approbation, avant la fin de l'année, aux services de l'Etat. Cela nous permettrait de terminer notre Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), qui, je vous le rappelle, est en attente de cette validation.

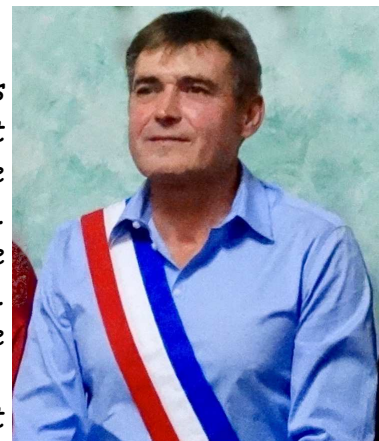
Bonne nouvelle pour notre Médoc : le Parc Naturel Régional a vu le jour le 24 mai 2019, après dix années d'études. (Voir article page 16)

Les travaux d'assainissement à Bouqueyran ont débuté en mars. Je vous rappelle qu'ils sont diligentés par le SIAEPA. Le calendrier prévisionnel est respecté. Je comprends la gêne des usagers, de vous, administrés et professionnels, occasionnée par ce chantier notamment sur la RD 1215. Je vous rappelle que même sans travaux les difficultés de circulation sont réelles. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous aménagerons et sécuriserons ce carrefour avec l'aide du département.

Le déploiement du très haut débit a commencé sur notre commune. Je vous invite à consulter le site de Gironde Numérique mis à votre disposition: girondehautmega.fr pour connaître la programmation des travaux sur votre secteur.

Lors de mes vœux je vous ai annoncé notre projet de création d'une salle de restauration dans l'ancien logement attenant à l'école maternelle de Grand Poujeaux. Un partenariat est créé entre la C.D.C Médullienne et notre commune pour la construction d'un Centre de Loisirs qui accueillera les enfants, les Mercredis, à Moulis. Après plusieurs rencontres avec l'architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement (CAUE) de la Gironde, qui nous accompagne, le plan d'élaboration de ce projet se concrétise. Un appel à candidatures a été lancé pour choisir un maître d'œuvre qui sera chargé du projet commun.

Je vous donne rendez-vous le 13 juillet pour notre fête nationale et le 19 juillet pour notre 3^{ème} marché nocturne de la saison. En ce début d'été, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances et une bonne lecture.



Le Maire,
Christian Lagarde

Mesdames et Messieurs,

A ma grande surprise, j'ai été élue Maire du Conseil Municipal des Jeunes le 5 janvier 2019.

Je me suis présentée pour participer activement à la vie de la commune. Avec les membres du CMJ, nous nous réunissons pour parler de la commune, partager, expliquer nos idées riches, variées (écologiques et ludiques), mais aussi en trouver ensemble et les compléter, pour ensuite essayer de les réaliser, avec l'aide de monsieur le Maire et de plusieurs conseillers.

Cela pourra parfois mettre du temps, mais nous espérons les concrétiser et ainsi, être à la hauteur de ce qu'a fait l'ancien C.M.J !

En tant que Maire des jeunes, j'invite tous les enfants, petits et grands de Moulis, à participer davantage aux manifestations de la commune, pour rendre notre village encore plus festif et dynamique.

J'espère à très bientôt, bonne lecture !!



Laura VICTOR

Maire du Conseil Municipal de Jeunes (CMJ)

Commissions municipales

Conseil Municipal de jeunes

Une nouvelle équipe, de nouveaux projets !

Le Conseil Municipal des Jeunes constitue une véritable force de consultation, de propositions et d'actions. Il permet à tous les jeunes moulissois qui ont envie de s'engager, de participer à la vie de leur village tout en menant une réflexion sur leur environnement, leur place au quotidien, mais aussi dans la démocratie.

Le conseil se réunit régulièrement. Porte-parole de sa génération, il définit, lors de ces séances, les orientations, les projets retenus, et leur degré d'implication dans la vie quotidienne de notre village.

Ainsi, tout au long de ce début d'année, les conseillers ont pu participer à différentes manifestations municipales : le repas des aînées, la Chasse aux œufs, la commémoration du 8 mai 1945, Moulis Propre, l'inauguration de la Mairie.....

Leur première dépense : Pour le marché nocturne du mois de Mai, ils ont invité les éclaireurs de France à apporter des jeux traditionnels en bois qui ont été installés sous le préau de l'école Pablo Picasso.

Le nouveau Conseil Municipal de Jeunes, mené par la jeune Maire, Laura Victor, ne tarit pas d'idées. Dès leur prise de fonction, il a eu pour désir de créer un cinéma à Moulis. Les jeunes élus ont proposé à monsieur le Maire, de transformer la salle des fêtes en cinéma pour une soirée de temps à autre dans l'année. Les élus de la commission ont pris des renseignements auprès de la société CTC pour tester la faisabilité du projet et ainsi en prévoir le budget.

Dans le même temps, les nouveaux jeunes élus s'inscrivent dans la lignée du premier CMJ en continuant de s'investir au niveau de l'environnement. Tout d'abord, ils souhaitent installer des ruches dans le village, plus précisément chemin des vins, pour sensibiliser les citoyens à la protection des abeilles, à l'impact sur la biodiversité et sur les actions à mener pour lutter contre leur disparition. Ensuite, ils aimeraient rajouter des hôtels à insectes au sein de notre commune.

Les finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

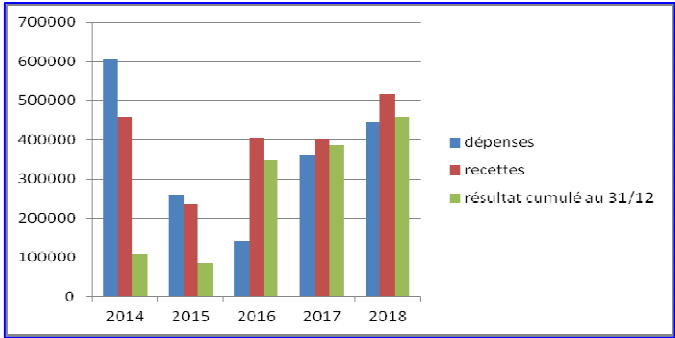
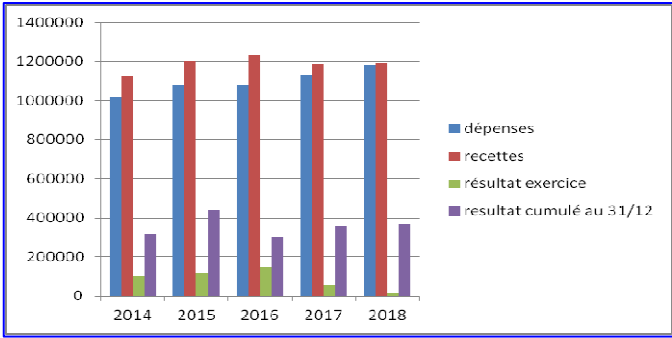
FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 179 813,17 €
 Recettes : 1 194 026,39 €
 Résultat : 14 213,02 €
 Résultat reporté de 2017 : 356 213,02 €
 Résultat cumulé au 31/12/2018: 370 426,24 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 445 852,44 €
 Recettes : 516 458,48 €
 Résultat : 70 606,04 €
 Résultat reporté de 2017 : 386 949,98 €
 Résultat cumulé au 31/12/2018 : 457 556,02 €

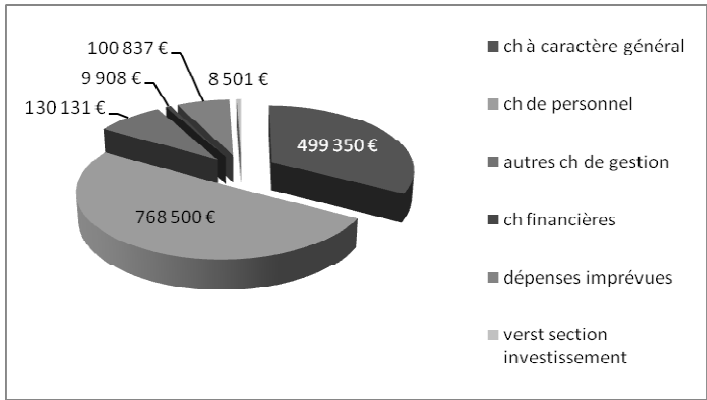
EVOLUTION SUR 5 ANS



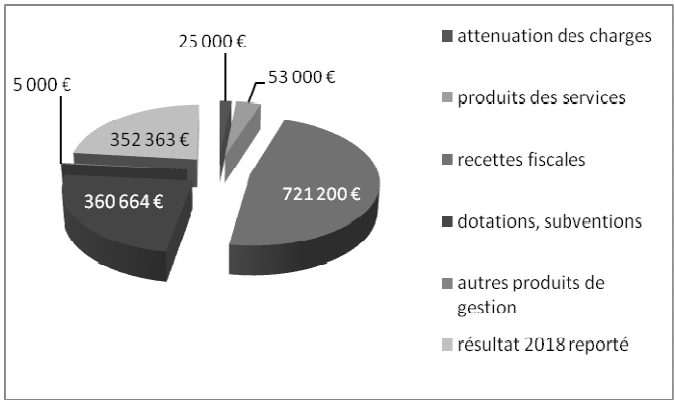
BUDGET PRIMITIF 2019

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

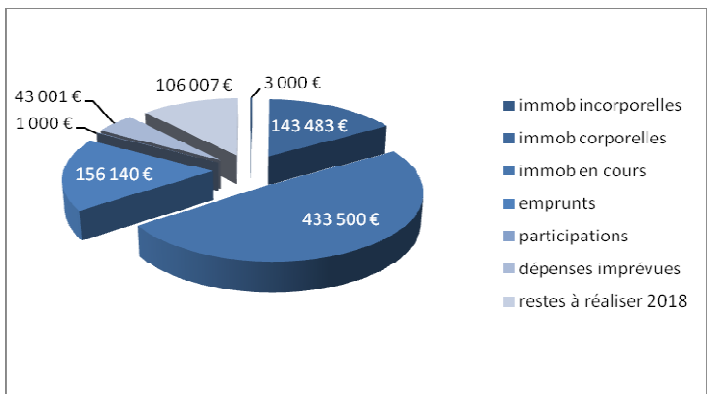


RECETTES

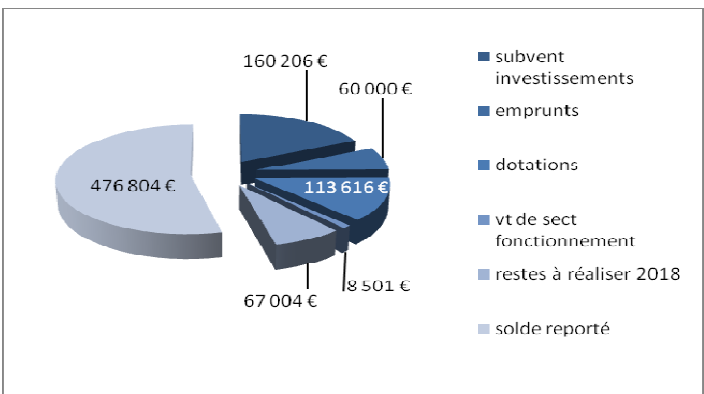


INVESTISSEMENTS

DEPENSES



RECETTES





Les discours des officiels
et l'assemblée attentive



Monsieur le Maire coupe le ruban qui permettra
l'entrée dans la mairie rénovée



Et la journée se termine par un
apéritif dinatoire avec des vins
de viticulteurs moulissois

Commission Environnement & Voirie

Comme vous, nous en avons assez, au détour de nos routes et fossés, de contempler ce triste décor : ces saletés jetées négligemment par quelques inconscients.

Samedi 04 mai, les conditions météorologiques maussades n'ont pas altéré la motivation d'une petite trentaine de participants au regard des nombreuses bouteilles, cannettes et détritiques peu ragoûtants, ramassés çà et là.

Opération bénéfique qui a permis, comme l'an passé, de constater une baisse du volume collecté.

Plus préoccupante par contre, la petite diminution des bénévoles, des jeunes, du monde associatif, etc.



Cette belle cause qui bénéficie du soutien logistique de la mairie ne demande pourtant que deux à trois heures de générosité par an...

Les bénévoles
du jour

Nous espérons pour l'an prochain un sursaut, une meilleure prise de conscience avec le souhait de récolter encore moins de déchets.

Qu'il est agréable de se promener dans une campagne verte et jolie !

Avant de se séparer, chemin faisant, et avec l'assentiment de madame Nature, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Quelques gouttes de pluie qui rêvaient de voyage ont quitté leur nuage, le barbecue faisait grise mine...

« Adieu commun des Lamberts, bonjour salle polyvalente ».

La grillade était sauvée, Moulis propre aussi !!!



Travaux d'élagage des tilleuls et des platanes



Commission Environnement & Voirie (suite)

Le réseau routier de notre commune (36 km) n'est pas sorti indemne de l'hiver.

Avec la pluie, l'eau s'infiltré, le bitume devient plus fragile et les nids de poule se forment sur la chaussée.

Nos services techniques parent au plus pressé (une dizaine de tonnes d'enrobé à froid a été répandue). Afin de compléter ces interventions, une entreprise spécialisée (PATA : Point A Temps Automatique) a sillonné la commune pendant une semaine projetant environ 56 tonnes d'enrobé pour un coût de 15000 €.

L'objectif étant de prolonger la durée de vie de nos routes en leur redonnant de l'étanchéité, évitant ainsi des opérations de réfection plus lourdes.

De plus, le chemin de Grange a été reprofilé. Il est prévu la réfection, pour fin juillet, d'une partie de la route du Bois du Brule (montant de 25 000 euros)

Les conditions météorologiques défavorables ne sont pas les seules responsables de nos dégradations. La circulation des nombreux poids lourds et le machinisme agricole toujours plus imposant, mettent à mal nos voies communales aux structures et aux largeurs peu adaptées.



Mise en place par les agents communaux des garde corps de Craste Cypène.

Nous avons réutilisé les anciennes barrières du parvis de la Mairie.



Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

En ce 1er trimestre 2019 le Centre Communal d'Actions Sociales a organisé deux temps forts.

Tout d'abord, le repas des aînés du 9 mars où 90 convives avaient répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire. C'est toujours avec plaisir que nous réunissons les anciens, pour partager un moment convivial. Cette année nous avons retrouvé le domaine de Cordet.

Dès le fromage le duo, Eric Nadeau et son pianiste, ont animé le repas, à travers divers personnages : ils ont mis « le feu » à la salle...

Accueillir des invités, c'est aussi préparer de jolies tables ! Les ateliers créatifs du club des hirondelles, cette année encore, s'étaient appliqués.



« Ah que ...Johnny »



The King, le retour



Temps forts de la journée du 9 mars

LA DOYENNE DE LA JOURNEE Mme Denise RANCINANGUE



LE DOYEN DE LA JOURNEE M. Guillaume, André BATAILLEY



Les 90 ans



Madame Jeannine Cursol

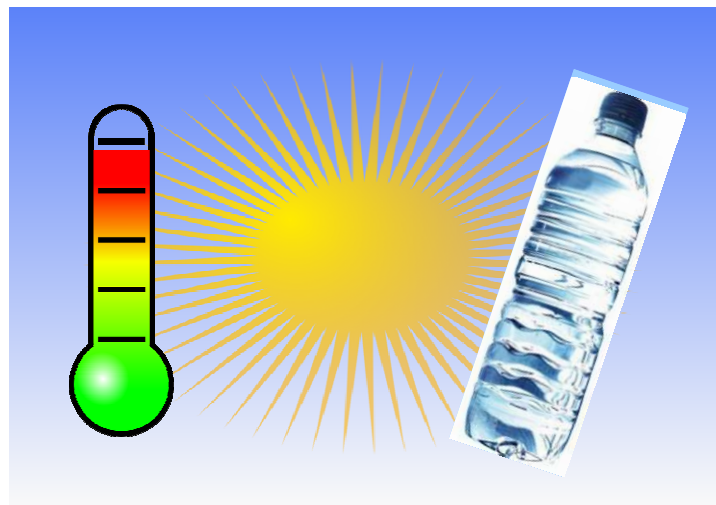
La chaleur, la canicule : de grands sujets d'actualité.

Soyons vigilants.

La Mairie, le Centre Communal d'Actions Sociales sont à votre écoute.

Si vous êtes **isolé, vivez seul**, si vous n'avez pas de contact **journalier** avec un membre de votre famille ou avec une personne d'aide à domicile,

Pensez à vous inscrire sur le registre ouvert en mairie.



Le lundi de Pâques, traditionnellement, les enfants de la commune sont venus chercher les œufs sur le stade. Cette année se sont des lapins qui cachent les surprises en chocolat. Nous avons fait appel aux ateliers créatifs des Hirondelles qui ont fait la décoration de leurs mains habiles.



23 lapins attendaient les 80 petits moullissois inscrits. Après la « chasse » pointue, enfants et parents ont pu profiter d'un goûter mérité.

Le marché nocturne : 10 ans



Un marché à la belle étoile, un décor de crépuscule, c'est le rendez-vous estival des beaux jours.

Adeptes de la douceur de vivre et des saveurs, le visiteur du soir aura l'assurance de savourer, de se faire plaisir.

Délices de bouche à déguster et bien présents, les produits du terroir, de la mer et même exotiques vous attendent impatiemment.

On n'oubliera pas d'acheter son pain, ses gâteaux, ses frites. Rien ne manque, pas même le barbecue et ses souches de vigne.

Marché nocturne apprécié, marché nocturne convivial, il donne l'impression à ceux qui travaillent d'être déjà en vacances...

Le jour a fui, les arbres se parlent tout bas, il est temps de se quitter.

Une question hante les esprits : c'est quand le prochain ?



Toujours aussi couru, les prochaines dates à retenir : 19 juillet, 16 août et 20 septembre 2019

Commission Vie associative - Culturelle et jeunesse

Après la réunion annuelle avec l'ensemble des associations de la commune un moment convivial clôture la soirée.



Affaires scolaires

C'est les vacances !!!! La fin de l'année scolaire ...



Que s'est il passé ? nos petits ont grandi en taille et en savoir, chacun à son rythme .

Les petits, qui vont faire leur rentrée en septembre, ont eu le plaisir, comme les autres années, de se familiariser avec le bus conduit par Carlos qui les amènera le midi au restaurant scolaire, si besoin le matin à l'école et le soir à la maison.

Puis ils ont goûté avec les nouveaux copains dans la salle de cantine qui sera leur décor pendant leur scolarité. Estelle, Isabelle, Elisabeth étaient présentes puisqu'elles aident les petits de la maternelle à prendre leur repas dans les

meilleures conditions.

L' état a émis un appel à projet destiné à soutenir le développement de l' innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires. Ce soutien représente 50 % du coût global plafonné à 7 000 € pour les communes qui comptent moins de 2000 habitants. Nous nous sommes positionnés et à notre satisfaction nous avons été retenu. Donc à la rentrée, les tablettes défectueuses seront remplacées par du matériel innovant qui va permettre à nos enfants de travailler dans la modernité.



M. le Maire et son adjointe en charge des affaires scolaires ont distribué des dictionnaires aux 34 élèves qui ont terminé leur cycle primaire !!!

Le collège à la rentrée...

Bonnes vacances à toutes et à tous !!!!!

La vie dans nos écoles

S.O.S PERDUS EN FORÊT !



Le 3 mai, les classes de CM1/CM2 de l'école Pablo Picasso sont parties en escapade à la gravière d'Avensan pour pratiquer la course d'orientation en milieu naturel. Différents exercices comme le suivi d'itinéraire, la course au score, le parcours photos...avaient été installés par le SMOG*. Les courageux élèves se sont brillamment affrontés, et ils ont su coopérer pour braver les obstacles de la forêt !

« C'était cool ! On s'est bien amusé même si à la fin on était un peu fatigués

! » Nous ont-ils confié. Personne ne s'est perdu et tous les élèves sont rentrés sains et saufs !

Les élèves remercient les orienteurs du SMOG pour l'organisation de cette journée.

*SMOG = Sud Médoc Orientation Gironde.



CHORALE DE L'ECOLE PABLO PICASSO



Vendredi 24 mai, l'école élémentaire de Moulis a eu le plaisir de présenter son spectacle musical à l'ensemble des familles des élèves. Il s'agissait de l'aboutissement du projet de chant choral mis en place à l'école dès septembre. Ce travail de toute l'année scolaire a permis de programmer le spectacle un peu plus tôt dans la

saison, pour éviter les week-ends de juin surchargés et très chauds.

Le spectacle a été partagé en deux parties, une chorale de 69 élèves de cycle 2 avec les classes de CP, CE1 et CE2, et une chorale de 54 élèves de cycle 3 avec les 2 classes de CM1/CM2. Ce découpage a permis de travailler sur des répertoires musicaux différents et adaptés à l'âge des enfants, tout en conservant le thème commun des animaux.

L'entracte a permis de se rafraîchir et d'alléger un peu le nombre de spectateurs présents en même temps dans la salle qui est trop vite bondée. Certains sont partis à la fin de la première partie, d'autres sont arrivés pour la seconde. Au total, environ quatre cents personnes ont pu trouver leur place, grands parents y compris, pour apprécier ce beau spectacle.

Les 121 enfants ont manifesté un immense plaisir à chanter en public. Les cycles 2 ont donné de la voix et beaucoup d'humour pour faire vivre leurs P'tites Bêtes aux prises avec une enquête policière, allant des poux au hérisson, en passant par la famille canards et la mouche tsé-tsé, pour finir en défilé militaire de la brigade des mites en chantant avec les spectateurs dans toute la salle ! Les cycles 3 avec leurs Bestioles ont quant à eux revisité certains classiques, de La Fontaine, Prévert ou Saint Saëns pour les remettre au goût du jour, de façon synchronisée comme en natation ou bien décalé en verlan ! C'est le signe que les élèves grandissent et évoluent, comme l'a souligné avec émotion le diaporama des CM2 qui nous quitteront bientôt pour aller au collège. Ils sont prêts pour s'envoler vers la liberté dirait Pierre Perret... Félicitations à tous les chanteurs et merci à toutes les familles pour leur participation à la réussite de cette chorale.

L'équipe enseignante de l'école Pablo Picasso

La carotte aux étoiles à la bibliothèque de Listrac.

Les élèves de CM1 et CM2 de Moulis ont bénéficié cette année d'un partenariat avec la bibliothèque municipale de Listrac Médoc. Nous remercions les bénévoles qui ont permis l'accueil de nos élèves à 3 reprises. Au menu, fonctionnement de la bibliothèque, emprunts de livres, exposition (décrite en dessous par les élèves), et pour clore l'année scolaire un « book dating » au cours duquel élèves et adultes ont 3 minutes pour présenter le livre qu'ils ont préféré à l'âge de 10 ans !

Retour sur l'exposition du lundi 20 mai 2019, « La carotte aux étoiles ». Il s'agit d'une bande dessinée qui n'a pas de bulles et qui a des couleurs assez sombres. Thierry Murat est celui qui a inventé l'histoire, Riff Reb's est l'auteur scénariste et Régis Lejonc est l'auteur. Exceptionnellement pour accueillir cette exposition interactive, la bibliothèque de Listrac a réorganisé son espace.

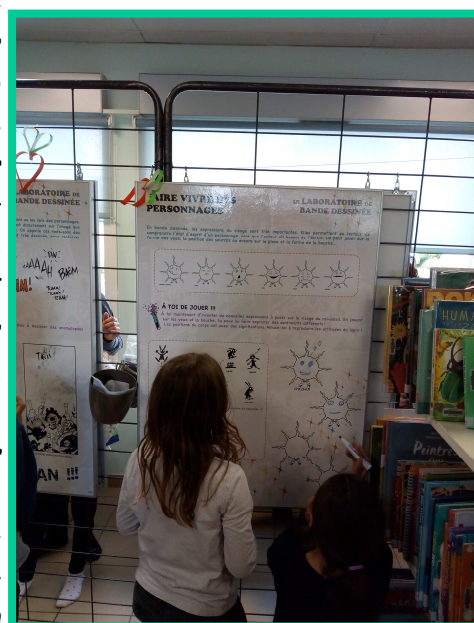
La vie dans nos écoles (suite)



Nous avons participé à une dizaine d'ateliers. Nous avons dû manipuler et répondre à des exercices en écrivant sur les tableaux blancs de l'exposition. Nous avons vu les différentes étapes de création du dessin de la BD, du crayonné à l'encre. Nous avons appris que chaque dessinateur avait son style. Certains pouvaient faire des dessins réalistes, d'autres en carton, en stylisant un animal ou en utilisant le minimalisme. Nous avons étudié les différents types de plans : du gros plan au plan d'ensemble, en passant par le plan moyen, le plan général ou le plan rapproché. Nous avons créé des onomatopées en lien avec l'image et la description de la scène. Nous nous sommes aperçus que c'était

assez compliqué de dessiner, de donner une expression et une attitude aux personnages, mais nous avons essayé. Nous avons aussi inventé une histoire en créant des bulles dans des vignettes. Nous avons essayé de créer deux planches en choisissant des images, ce qui était difficile, mais ça nous a permis de nous rendre compte qu'il n'y a pas besoin de tous les détails. Il y avait aussi un atelier où nous avons appris le vocabulaire de la BD : gouttière, ellipse, vignette, planche, une one shot, le strip... Maintenant que nous savons comment les auteurs créent une BD nous allons pouvoir étudier plus précisément « la carotte aux étoiles » et peut-être qu'un jour nous deviendrons de grands bédésistes.

Les élèves de CM1/CM2



Les sorties de fin d'année à l'école maternelle



Au début du mois d'avril, l'école maternelle de Grand-Poujeaux est allée visiter le zoo de Pessac et a pu profiter des différentes animations pédagogiques. Les PS-MS, par l'observation et le toucher, se sont ainsi éveillés à la classification des espèces (mammifères, oiseaux, reptiles). Quant aux plus grands, ils ont joué aux explorateurs en découvrant les spécificités des animaux africains.

Le jeudi 23 mai, à l'occasion du festival L'Echappée Belle de Blanquefort, les élèves de MS et de GS sont partis à la découverte du spectacle vivant.

Accueillis au parc de Fongravey, les enfants ont assisté à la représentation de deux spectacles et ont pu également profiter d'un espace ludique consacré aux jeux anciens.



OLIMPIA : Des poupées de chiffons, des plumes, du merveilleux et de la poésie étaient au rendez-vous dans ce premier spectacle qu'ont pu découvrir les maternelles.



CENDRILLON :

Une parodie réjouissante et drôle qui a beaucoup plu aux enfants et aux accompagnateurs.

Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le 2 septembre 2019 à 8h40 . La répartition des classes sera affichée la veille de la rentrée sur le tableau d'affichage du parking de l'école. Pour toute nouvelle inscription ou tout autre renseignement merci de bien vouloir contacter l'école au 05.56.58.02.90



BROCANTE OU VIDE-GRENIERS/ MAISONS/CHAMBRES/DRESSING ... :

quelles règles pour les associations et les particuliers ?

Les brocantes ou vide greniers sont assimilés aux ventes au déballage article L 310-2 du code du commerce.

Ces ventes sont autorisées aux associations et aux particuliers et sont contrôlées au moyen d'un registre permettant l'identification des vendeurs (professionnels et non-professionnels) et les caractéristiques et la provenance des objets vendus (article R 310-9 du code du commerce). Il incombe aux organisateurs de tenir un registre jour par jour, selon les dispositions prévues par l'article 321-7 du code pénal. Afin d'éviter les atteintes aux biens et de combattre le recel, le code pénal prévoit une peine de prison de 6 mois d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en cas de non-tenue ou d'omission de tenue quotidienne du registre.

Une demande écrite doit être faite au Maire de la commune 15 jours au moins avant la manifestation. Les particuliers ont droit à 2 déballages par an à condition de ne pas dépasser une durée de 2 mois sur le même lieu. Les associations ont droit à 6 déballages par an dans la limite de 2 mois par an. Le non-respect de la durée autorisée est puni d'une amende de 1 500 € qui peut atteindre 3 000 € en cas de récidive.

Seuls les objets personnels ou usagés sont vendus. La vente d'articles neufs ou de denrées alimentaires est interdite si vous n'avez pas un statut professionnel.

Pour les vide maisons, vide chambres, vide dressings, vide garages etc...
la réglementation est la même que pour les vide greniers.

ALLERGIES AU POLLEN -

Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) les allergies aux pollens touchent en France 20 % des enfants âgés de plus de 9 ans et 30% des adultes. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé et les agences régionales de santé (ARS), en lien avec de nombreux partenaires, mènent des actions de surveillance, de prévention et d'information pour permettre au public, aux professionnels de santé et autres acteurs concernés :

- ♦ d'en savoir plus sur les risques d'allergies,
- ♦ sur la conduite à tenir pour limiter les conséquences de celles-ci (fortes dépenses de santé).

Sur la presque totalité de l'année, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) établit chaque semaine un bulletin allergo-pollinique prévisionnel qui fournit, pour chaque ville française où est implanté au moins un capteur de pollens, les concentrations atmosphériques pour les principaux pollens présents (en grains par mètre cube) ainsi qu'un indice « RAEP » (risque d'exposition aux allergènes polliniques) dont la valeur varie de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé) et qui permet de prévoir comment va évoluer le risque allergénique dans les jours à venir. Cet indice est calculé à partir des concentrations polliniques passées, d'informations phénologiques (observations des végétaux), des prévisions météorologiques et du réseau de médecins sentinelles qui coopèrent avec le RNSA.

Le bulletin allergo-pollinique édité le 12/06/2019 à partir des données du capteur installé sur le toit de l'université de Bordeaux 1 (campus de Talence) qualifie le risque allergique de « élevé ».

Chaque semaine, le RNSA établit par ailleurs une carte de vigilance des pollens qui fournit une information département par département : <http://www.pollens.fr/accueil.php>

La diffusion de ces informations permet aux personnes allergiques d'adapter leur comportement et de prendre leur traitement de manière préventive.

Les gestes à adopter pour limiter les symptômes de l'allergie aux pollens sont précisés sous :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/pollens-et-allergies/article/allergies-aux-pollens-les-gestes-a-adopter>

Une infographie est également disponible.

Le parc a été créé par décret du 24 mai 2019, publié au journal officiel du 26 mai 2019. Il est le 54^{ème} parc naturel régional de France. Il reprend les communes du Pays Médoc, hormis Vensac qui n'a pas souhaité adhérer.

Un Pnr c'est quoi ?

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Il s'organise autour d'un projet concerté de **développement durable**, entre acteurs publics et privés, fondé sur la **protection et la valorisation de son patrimoine**. L'étude du projet et les nombreuses rencontres ont eu lieu sous l'égide du Pays Médoc.

Le « label » Parc naturel régional est une opportunité pour le Médoc de valoriser ses richesses environnementales. Encadrée par le Code de l'Environnement, la procédure de création d'un Pnr relève de la compétence du Conseil Régional. L'Etat accompagne et valide les étapes en émettant un avis. Les collectivités partenaires sont étroitement associées tout au long du processus.



Les étapes de la candidature

La procédure de création d'un Pnr suit des étapes très précises. Elles sont définies par le Code de l'Environnement (articles L333-1 à L333-4).

Par délibération du **25 octobre 2010** le Conseil Régional d'Aquitaine a engagé la procédure de création d'un Parc naturel régional (Pnr) du Médoc. L'avis d'opportunité rendu par l'État, après consultation du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux, le périmètre d'étude retenu englobe le territoire de 4 communautés de communes : Médoc Cœur de Presqu'île, Médoc Atlantique, Médoc Estuaire, Médullienne. La superficie du parc est de 234 000 ha et sa population de plus de 102 000 habitants.

Pour le Médoc, à quoi ça sert de devenir Parc naturel régional ?

C'est un label de territoire d'exception qui permet de bénéficier d'une place privilégiée dans le panorama français des destinations touristiques et économiques remarquables.

Cela permet de **faire reconnaître et promouvoir les richesses du Médoc**. Elles deviendront source de **développement économique et social** pour tous les médocains.

Quelles sont les contraintes réglementaires ?

Le Pnr n'est doté d'**aucun pouvoir réglementaire ou de police**. Son mode d'action repose sur l'**accompagnement** et non la contrainte. La charte du Pnr Médoc n'est pas opposable aux tiers.

Un Parc naturel régional n'est pas un Parc national.

Un parc national est géré et initié par l'État

Un parc national **réglemente les activités dans son territoire**

L'objet d'un parc national est la **protection des milieux et la limitation de l'impact humain**

Un Pnr est initié par la Région puis piloté par les élus du territoire.

Un Pnr n'a **aucun pouvoir réglementaire**.

L'objet d'un Pnr est d'**accompagner les projets de développement économique et social** qui s'appuient sur une gestion durable et une **valorisation de l'ensemble des patrimoines**.

Communauté de Communes Médullienne : **deux nouvelles zones d'activités économiques en projet à Avensan et à Brach**

1/ ZAE « Pas du Soc 2 » à Avensan

Dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la CdC Médullienne a notamment vocation à créer, aménager, entretenir et gérer des zones d'activités économiques. (ZAE)

A ce jour, elle dispose de deux ZAE intercommunales :

- à l'est du territoire : « Pas du Soc 1 » sur la commune d'AVENSAN,
- à l'ouest : « La Gare » sur la commune de LE PORGE.

La Communauté de Communes Médullienne porte le projet de création d'une **zone d'activités économiques (ZAE) « Pas du Soc 2 » d'environ 35 ha sur la commune d'AVENSAN**, à l'entrée du Parc Naturel Régional Médoc. Cette ZAE est localisée à proximité de la zone d'activités existante « Pas du Soc 1 », en entrée de ville de CASTELNAU-DE-MÉDOC, le long de la route départementale 1215 (Bordeaux-Le Verdon).

Orienté prioritairement sur le développement des filières bois et développement durable, ce futur parc d'activités vise à renforcer l'économie locale et à développer des emplois sur le territoire. Il aura trois vocations principales d'accueil : productions industrielles et artisanales, commerces à fréquence occasionnelle (jardinierie, bricolage notamment) et équipements publics ou d'intérêt collectif. Le site est en effet pressenti pour accueillir le projet d'équipement aquatique (à l'étude).

Où en sommes nous ?

La Communauté de communes Médullienne a engagé en juin 2018 la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). Plusieurs scénarios d'aménagement ont été étudiés. Les études environnementales en cours d'achèvement (études des sols, zones humides, espèces protégées) ont permis de faire évoluer le projet et de préciser le schéma d'aménagement.

Permanences d'accueil du public et réunions publiques organisées en juillet et en septembre

Un dossier de présentation du projet est consultable à l'accueil du siège de la Communauté de Communes Médullienne (4 place Carnot à Castelnau-de-Médoc) et sur le site Internet. Un registre est à votre disposition pour consigner les observations du public.

Afin d'enrichir la concertation avec la population, les associations locales et les autres personnes concernées, la Communauté de Communes prévoit l'organisation de **deux permanences ouvertes au public**.

Elles se tiendront les **jeudi 11 juillet 2019 de 14h à 18h et mardi 24 septembre 2019 de 14h à 18h à l'annexe de la Communauté de Communes Médullienne**, située 1 avenue Gambetta à Castelnau-de-Médoc.

Deux réunions publiques seront également organisées le mardi 10 septembre 2019 à 19h à Avensan et le mardi 17 septembre 2019 à 19h à Brach.

/ Une zone artisanale à Brach

Outre le projet d'aménagement de la ZAE « Pas du Soc 2 » à Avensan, et afin de répondre aux besoins de développement de l'activité artisanale, la Communauté de Communes Médullienne a décidé de créer une **zone artisanale à Brach d'une superficie de 1,7 ha**.

Pourquoi une zone artisanale à Brach ?

Les objectifs de la Communauté de Communes Médullienne sont :

- d'accompagner le développement d'entreprises artisanales existantes sur le territoire, en leur permettant de s'installer dans des locaux mieux adaptés à leurs activités ;
- de renforcer le tissu économique local, en accueillant de nouvelles entreprises artisanales, tout en favorisant une meilleure répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire communautaire.

Où en sommes nous ?

L'étude préalable à la création de cette zone artisanale, qui comporte deux volets (économique et environnemental) est en cours. Les premiers résultats de cette étude, ainsi que le projet d'aménagement seront présentés à l'occasion de **deux réunions publiques qui se dérouleront le mardi 10 septembre 2019 à 19h à Avensan et le mardi 17 septembre 2019 à 19h à Brach**

Contact pour tout renseignement : Joanna SCHOENDORFF, Chargée de mission « Développement économique – Habitat » - 05 64 31 07 71 – jschoendorff@cdcmédullienne.fr

La Communauté de Communes Médullienne, avec son réseau de bibliothèques, et l'Office de Tourisme Médoc Plein Sud ont organisé tout le mois de juin un concours photo ouvert aux photographes amateurs pour enfants et adultes. Le thème était « Nature et vous ! ».

La remise des prix de ce concours a eu lieu le samedi 15 juin dernier lors de la journée « Envie de Consommer responsable ? ».

Deux lauréats ont été désignés dans les deux catégories enfants et adultes : le prix du Jury et le prix du Public.

Les deux gagnants -qui sont précisément des gagnantes- du concours adulte, toutes deux résidant à Castelnau-de-Médoc sont venues chercher leurs lots remis par le Président de la Communauté de Communes Médullienne. A noter que l'élément commun apparaissant sur les photos pour les deux photos gagnantes est un magnifique cheval.

Les enfants qui ont remporté le prix sont inscrits au centre de loisirs du Temple et se sont vus remettre leurs cadeaux ce mercredi 26 juin par l'élue de la sous-commission de la « lecture publique », Carmen Picazo, lors de l'inauguration du sentier d'interprétation.

Ce concours photo « Nature et vous » a pu mettre en valeur le beau patrimoine naturel du territoire, ses paysages du littoral et de la forêt ainsi que les animaux qui y vivent, et de fait, a montré le rapport d'émerveillement et de grand respect de l'Homme envers la nature.



Cache-cache en Médoc : une chasse au trésor interactive !

Les enfants de l'accueil périscolaire de Moulis, en compagnie de Camille Piantanida, ont réalisé pour vous un jeu de piste. Demandez la carte en mairie, faites le tour de la commune pour résoudre les énigmes... Et repartez avec une petite surprise !

Ce sera l'occasion d'une belle balade pour découvrir ou redécouvrir votre commune.



Des lectures au marché nocturne de Moulis

Vendredi 19 juillet à partir de 19h, le camion-librairie de « D'abord des livres, des livres à bord » fait escale sur la place et vous propose, avec le Réseau Médullien des bibliothèques, des lectures et un atelier créatif « Presqu'île aux trésors ». C'est tout public, sans inscription !

Le jeu s'invite dans vos bibliothèques !



Le Réseau Médullien des bibliothèques s'est agrandi avec l'arrivée d'un nouvel équipement au Temple : la ludobibliothèque Pass'Temple ! Désormais, vous pourrez emprunter gratuitement des jeux de société à la mairie de Moulis en les réservant sur bibliotheques-medullienne.fr !

Pass'Temple vous propose 2 500 livres et 800 jeux, sur place ou à emprunter. Elle est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 19h au 18, route du Porge (en face de la mairie). Venez y passer le temps et profiter de son espace numérique et de son espace zen !



Les Hirondelles de Moulis

Les hirondelles de Moulis comptent une cinquantaine d'adhérents.

Toutes les semaines, deux groupes se retrouvent à la salle de réunion :



le mardi pour jouer au loto, à la belote, au scrabble, au gym-rumi, à la pétanque (quoique, les messieurs ont proposé, et les dames leur ont mis la pâtée). Une quinzaine de personnes est fidèle à ces activités.

le mercredi pour des ateliers créatifs - peinture, tricot, broderie, décoration... (entre dix et douze personnes). ... Nous sommes les reines et rois de la décoration : les tables pour le repas des aînés, puis le stade pour la chasse aux œufs du lundi de Pâques. Sans oublier les tables du repas des Hirondelles.

Le 6 janvier, le Père Noël est passé. Vingt hirondelles étaient présentes et ont reçu une petite gourmandise, des noisettines du Médoc, au cours d'un goûter. Echanges, chansons et convivialité étaient au rendez-vous.

Le lundi de Pâques, les Hirondelles étaient aux côtés des conseillers municipaux pour accueillir les enfants et parents et servir le goûter prévu par le CCAS.

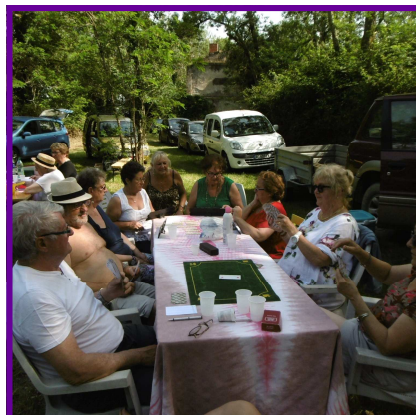


Le 12 mai, nous avons retrouvé avec plaisir Marie Joe. Elle nous a régalé les yeux et les papilles dès l'apéritif.

Pendant le repas, Sandra nous a offert un spectacle chantant et dansant: plumes et paillettes étaient au rendez-vous.

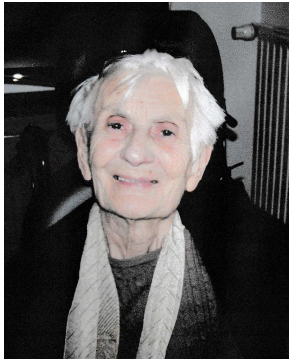
En suivant, Eric nous a fait danser.

Il a su s'adapter à l'assemblée présente. Tout le monde était d'accord pour dire que ce fut une bonne journée



Le 25 juin, adhérents et conjoints se sont retrouvés au bord de la « Rivière » pour fêter les anniversaires du semestre. Pique-nique festif au bord de l'eau, soleil, petits cadeaux symboliques. La plupart des convives est resté jusqu'à la nuit tombée.

Les Hirondelles de Moulis(suite)



Andrée FLORES nous a quittée le 13 mai à l'âge de 95 ans. Nous l'avons accompagnée le 16 mai, en l'église puis au cimetière de Moulis où elle repose auprès de Jean son époux. Tous deux sont venus s'installer à Moulis en 1962.

Andrée et Jean avaient la fibre associative C'est donc tout naturellement qu'elle a rejoint Soleil d'Automne, dont elle a été trésorière pendant de longues années. Elle faisait partie de la chorale car pour elle chanter

était un grand plaisir. Elle aimait chanter, danser, faire la fête. Elle était très joyeuse.

La maladie l'a, hélas, éloignée du club, puis de Moulis. Les plus anciens se souviennent d'Andrée avec émotion.

Les membres du conseil d'administration ont tenu la buvette du marché nocturne du 21 juin.

Cela permet une petite cagnotte de 200 à 300 € pour l'association.

Remercions le Conseil Municipal qui, dans son budget, nous a alloué une subvention de 700 €.

Avec les cotisations des adhérents (20 € par personne), cela permet de proposer les activités à des tarifs raisonnables.

Médoc Enfance Handicap



Médoc Enfance Handicap

Depuis fin mars 2019, **Médoc Enfance Handicap** a ouvert une seconde école multisports sport adapté à Moulis en Médoc. Les cours ont lieu à la salle des fêtes le mercredi de 14h à 15h pour les enfants handicapés ou différents avec leurs frères ou sœurs s'ils le souhaitent.

Jusqu'aux vacances de printemps, les enfants, encadrés par une éducatrice spécialisée en Activités Pratiques Adaptées ont pu faire des jeux de motricités puis des jeux de ballon jusqu'à fin juin.

L'association **Médoc Enfance Handicap** a été créé pour briser l'isolement des familles d'enfants différents et pour créer les adaptations nécessaires dans le Médoc. L'association compte 80 adhérents et s'occupe de 31 enfants. Elle est maintenant connue et reconnue par les institutions. La première École Multisports Sport Adapté du Médoc, situé à Grayan, a obtenu, début janvier, le label "Valides Handicapés" qui vient marquer nos bonnes pratiques en matière d'accueil de public porteur de handicap.

Comité Culture et Loisirs Moulissois

Vous avez envie de partager une soirée ludique avec vos voisins, vos amis, votre famille. Une soirée qui fait honneur à plus belle production de notre village de Moulis : le vin

Alors notez déjà la date : Samedi 16 novembre 2019.

Vous serez accueillis en musique autour d'un buffet campagnard agrémenté des nectars Moulissois.

Très bon été, au plaisir de vous rencontrer à l'automne.

Les Membres du CCLM



BIENVENUE AU VILLAGE

Soupe Détox

Depuis de nombreuses années, l'association propose une soupe de Noël toujours appréciée par les Médracais. Cette fois-ci, le temps n'étant vraiment pas de notre côté, nous avons opté pour une soupe Détox de nouvelle année. Galette des rois, soupe et chocolat chaud nous ont permis de nous retrouver pour se souhaiter les meilleurs vœux de bonne année !



Soirée Just Dance



Encore une innovation de Bienvenue au Village ! Samedi 30 mars a eu lieu notre soirée Just Dance. Un bon moment avec petits et grands pour se déhancher sur des rythmes endiablés ! Nous avons pas mal transpiré, appris des chorégraphies, et bien mangé avec des burgers maison (steaks de

Clément, salade du marché).

Nous remercions chaleureusement Fred, notre maître ès jeux vidéos, pour la gestion de toute la partie technologie, de la préparation à l'animation. Fred, tu assures !

Moulis propre

Comme chaque année, nous participons à l'opération Moulis Propre. Les membres de l'association, bien aidés par les habitants, ont eu à cœur de nettoyer une partie de leur commune.



Vide-maisons

Le 9 juin, notre association a proposé une deuxième édition du « Grand Déballage » aux habitants de Médrac. Une vingtaine de familles ont joué le jeu de ce Vide - maisons. Une découverte du village était proposée aux promeneurs qui devaient, aux détours des rues, relever des indices gravés dans nos vieilles pierres. Chiner et observer, partager avec ses voisins ou d'autres personnes curieuses, voilà un beau programme pour cette journée de juin. Notre prochain rendez-vous sera le vendredi 21 septembre où, en compagnie de nos amis du CCLM, nous tiendrons la buvette lors du marché nocturne.

Les Camarades de Combat

Le 25 janvier, notre association a tenu son assemblée générale, en présence de Monsieur le Maire. Le bureau statutairement démissionnaire, a été réélu.



Le 19 mars, à l'invitation de la FNACA de Castelnaud, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

9h 45 dépôt de gerbe au monument aux morts de Moulis.

Etaient présents la FNACA, la gendarmerie, nos portedrapeaux: Jean-Pierre Figueiredo et Armand Noguère.

10h 15 cérémonie à Castelnaud,

11h 15 Cérémonie à Salaunes,

suivie du vin d'honneur à la salle des fêtes de Salaunes.

Jack Fillon a animé pour notre bonheur l'excellent repas.

Le 8 mai, nous avons commémoré la victoire de 1945.

Pour l'office religieux, nous avons été heureux d'accueillir le Père Dominique Legrix de la Salle qui a été notre curé de 1989 à 1996. Pendant que nous accompagnions nos amis de Listrac, le Père a fait un petit tour dans Moulis.

Il nous a rejoints à 11h 30 pour la cérémonie au monument aux morts, et a accepté l'invitation à déjeuner du Président. Repas copieux et excellent comme toujours. L'orchestre Vincent, a fait danser les convives et son nouveau chanteur nous a ravis..



Les amis de l'église de Moulis

L'association collecte des fonds pour entreprendre des petits travaux d'entretien en concertation avec la mairie, propriétaire du site, et la communauté paroissiale, utilisatrice de l'église.

Elle s'emploie également à faire connaître ce joyau du XIIème siècle qui nous a été légué.

Cette année, nous avons fait l'impasse sur la journée découverte, le mois de mai étant déjà très chargé en manifestations.

Nous avons eu la visite des services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

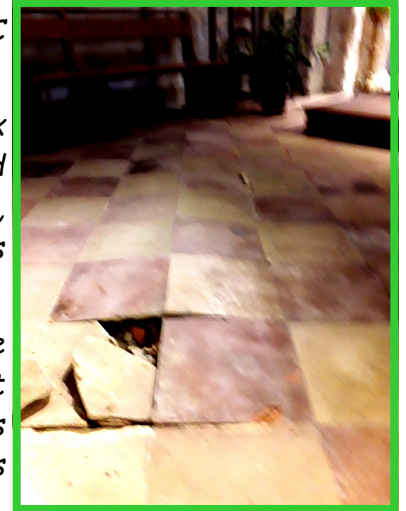
Quelques consignes nous ont été données quant aux travaux que nous souhaitons entreprendre en accord avec la mairie. (Carrelage abîmé par la sécheresse, fonds baptismaux -nous devons faire appel à des entreprises agréées-, sonorisation, portail...)

Pour les Journées du Patrimoine, l'église sera ouverte le samedi 21 et le dimanche 22 septembre. Nos deux guides, Caroline et Nathalie, seront à la disposition des visiteurs. Ces journées sont placées sous le signe de l'art. : vous avez quelques dons, vous connaissez des personnes qui peignent, sculptent, chantent.

Merci de nous contacter pour proposer votre concours avant la fin juillet. Il est bien entendu que les expositions et chants devront être soumis à l'accord du Père ZAMBO, curé en charge de notre paroisse.

Evelyne.vicente@orange.fr

06 26 85 06 80



Les Carrassons de Moulis

Les Carrassons : Piquets d'acacia utilisés pour aligner la vigne, nom spécifique au Médoc. C'est le nom qu'a choisi un petit groupe de chanteurs, sans prétentions, qui se sent bien ancré dans notre commune. Nous nous retrouvons tous les mercredis soir (18 h-19h 30) pour répéter. Sans prétention, ne veut pas dire sans travail !

Notre but premier a été l'animation du Téléthon. Puis, nous avons été un peu annexés par Soleil d'Automne devenu Les Hirondelles de Moulis.

Nous avons aussi le plaisir de nous rendre dans des maisons de retraite, des Résidences pour personnes âgées afin de leur apporter un peu de notre joie. Le répertoire de départ était tourné vers les chansons des années 1940-1950. Puis nous avons réalisé que les personnes en résidence avaient plutôt vécu les années disco. Nous avons donc ajouté les chansons de notre jeunesse. Et nous y ajoutons maintenant des chansons contemporaines, que nos aînés connaissent par le biais de la télévision. Nombre des membres étant issus de la chorale Ariana, nous y avons intégré des chants à 4 voix qui faisaient partie des « troisièmes mi-temps ». C'est donc une large palette que nous proposons. Nous serions très heureux de voir notre groupe grossir, et comme toute chorale, nous manquons de voix masculines.

L'un de nos vœux : participer au TELETHON 2019 de Moulis, si un repreneur voulait bien se proposer.

Contact : evelyne.vicente@orange.fr

06 26 85 06 80



Les P'tits Bouchons



La quatrième édition se termine dans la bonne humeur pour les P'tits Bouchons de Moulis en médoc,

L'association de parents d'enfants de Moulis en médoc.

L'année 2019 a été riche de beaux projets qui ont participé à la vie de notre commune :

« le Carnaval », en mars dernier, a compté de nombreux participants (enfants et adultes). Le soleil a ravi le défilé et le goûter. Nous avons pu découvrir de nouveaux chars sur le thème "Métiers et Passions" décorés grâce aux talents des enfants et de toutes les animatrices de l'accueil périscolaire, ainsi que des bénévoles de l'association qui se sont mobilisés pour la décoration et le montage des chars. Nous remercions toutes les personnes présentes pour la sécurité à chaque carrefour.

Le projet "initiatives" en lien avec les écoles, la commande de gourdes décorées des dessins de tous les enfants de maternelle et élémentaire par classe, après quelques surprises a ravi les enfants. Les ventes de ce projet ont été totalement reversées aux écoles.

Notre participation au 1^{er} marché nocturne de la saison le 17 mai 2018.

En parallèle de ces événements « publics », les P'tits Bouchons ont également monté des projets avec les écoles, notamment la participation à la kermesse en tenant le « stand repas/boissons ».

Les réservations ont été nombreuses et les bénévoles se sont encore une fois mobilisés avec ferveur pour que l'association puisse assurer un service dans la bonne humeur et la convivialité.

Aujourd'hui, notre association fonctionne autour d'un bureau (constitué de 3 personnes) qui a changé début janvier de présidente et de trésorière, soutenu dans la prise de décisions par un « groupe de travail » d'une dizaine de personnes, fondation de notre association. Une autre dizaine de participants ponctuels viennent nous prêter main-forte en fonction des projets et de leur disponibilité.

Tout le monde est le bienvenu quelque soit l'aide ou les idées qu'il peut apporter !



Rappelons que notre association fonctionne en tenant compte, avant tout, de la disponibilité de chaque parent volontaire car les projets ne peuvent prendre forme, de manière raisonnable et sécuritaire pour tous, que grâce à un nombre minimum de participants.

L'année 2019/2020 débutera dès le 2 septembre, date de la rentrée des classes où nous viendrons vous rencontrer dans les écoles pour vous expliquer les projets à venir.

Notre association est toujours ouverte à tous les parents qui souhaitent s'investir pour leurs enfants dans la commune et partager des moments de convivialité et d'échanges.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter Cécile, notre Présidente sur notre boîte mail « lesptitsbouchonsdemoulis@gmail.com ». Réponse assurée!



 <p>A.S AML</p>	<p>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE DISTRICT DE LA GIRONDE</p> <p>AMICALE SPORTIVE AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</p> <p><i>Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML</i> <i>Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p>	 <p>A.S AML</p>
---	---	---

Nous sommes arrivés au terme d'une saison qui a débuté en août dernier et qui se terminera par notre AG le 14 juin .

Le bilan sportif est conforme aux autres années avec un effectif de 190 licencié(e)s pour 14 équipes toutes catégories confondues engagées dans les différentes compétitions de notre District de la Gironde.

Dans la catégorie Ecole de football (football animation) se sont 4 équipes U6-U7, mais aussi 2 en U8-U9 et 2 en U10-U11 qui ont disputé plateaux et tournois sur les différents terrains de la Gironde en défendant haut et fort notre club.

Nos jeunes de la catégorie U12-U13 (2 équipes) auront fait une bonne saison avec des résultats convenables. Elles terminent toutes les deux leur championnat dans les premiers de leur poule respective.

En U14-U15, une seule équipe sérieuse et unie en entente avec le club de Sainte-Hélène qui a bien fonctionné. Ils auront obtenu de bons résultats dans l'ensemble de la saison. Pas d'équipe en U16-U17 et en U18-U19 faute d'effectif suffisant.



Côté adultes une équipe « Foot loisirs » qui a disputé des rencontres le vendredi soir avec souvent des victoires et une équipe de vétérans « Les Vieux crus » qui a joué les dimanches matins avec un effectif un peu juste faute aux blessés nombreux et aux absents. Elle aussi aura terminé sa saison et c'est bien cela l'essentiel !

Il faut remercier TOUS nos bénévoles, dirigeants qui ont œuvré durant ces dix mois en donnant de leur temps soit sur et autour des terrains mais aussi à tous les autres que l'on voit moins mais qui travaillent pour le club (animations, secrétariat).

Toutes ces personnes le font bénévolement et sans toucher un seul centime : Bravo et merci à tous et toutes !

Nos tournois avec plus de 70 équipes soit environ 600 enfants : Le samedi 27 avril (48 équipes) celui de notre Ecole de foot (des U6 aux U9) puis le lendemain (dimanche 28 avril) avec 24 équipes présentes la 14^{ème} édition du Challenge Sabourdy (U10-U11) et la 25^{ème} édition du challenge J-P Dodier (U12-U13) .Il ne faut pas oublier le tournoi de l'Amitié à Moulis le 1 juin et pour terminer les tournois du challenge Anthony Esteves (U14-U15) le 8 juin et le lendemain celui de sixte R. Faye.

Notre club participe également aux marchés nocturnes de Moulis et aux festivités du 13 juillet. Elle est présente au forum des associations qui a lieu début janvier. Pour conclure cette année, notre club tiendra son Assemblée Générale le 14 juin. Elle clôturera cette saison bien remplie et quelques jours de repos seront accordés à tous nos bénévoles en attendant la reprise de la nouvelle saison (2019-2020) en août prochain...

NOUS SUIVRE : Pour connaître toute l'actualité de notre club (résultats, classements, entraînements, analyses, sponsors, vie du club, etc.) n'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet, à venir nous rendre visite, à surfer sans modération : <http://as-aml.footeo.com> mais aussi nos pages Facebook : **As AML CLUB** ou et **Animation AS-AML**

RENSEIGNEMENTS : Vous pouvez également nous contacter en vous adressant au secrétariat du club qui vous accueillera et s'efforcera de vous renseigner ou de vous guider. Pour cela appeler au: 05 56 58 10 59; 06.24.84.86.19 ; 06.33.94.16.37 ; ou laissez-nous un message dans notre boîte **E-mail** : foot.asaml@orange.fr ;

Moulis Tonic

La saison sportive se termine en beauté avec des adhérents assidus, bien dans leur corps et leur esprit, prêts pour le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le dimanche 23 juin. Les futurs adhérents peuvent effectuer leurs cours d'essais, les inscriptions étant possibles tout au long de l'année aux horaires des cours à la salle polyvalente de Moulis.

Les 6 bénévoles de MOULIS TONIC préparent activement la saison 2019-2020 afin de vous offrir un programme musclé mais accessible à tous, dès le mois de septembre :

Pour les adultes: fitness, body barres, cardio training, pilates, gym douce, step, LIA

Pour les ados : hip hop, street jazz, zumba, fitness dès 16 ans

Pour les enfants : éveil corporel yoga, zumba-tomic, hip hop, street jazz



Toutes les informations concernant les cours, les bulletins d'inscription, les tarifs et horaires, sont disponibles sur moulistonic.fr. Vous pouvez également nous contacter par mail sur contact@moulistonic.fr ou par téléphone au [06.71.49.07.50](tel:06.71.49.07.50)

Les journées d'inscription sont d'ores et déjà prévues à la salle polyvalente les :

- lundi 2 septembre de 18h à 20h
- mercredi 4 septembre de 18h à 20h
- samedi 7 septembre de 9h à 12h

Association des chiens d'arrêt du Médoc (ACAM)

L'association a pour unique objet de mettre en valeur les qualités de travail des chiens d'arrêt suivant les aptitudes de leurs races.

En conseillant ses adhérents dans l'éducation et le dressage de leurs chiens.

En organisant des rencontres canines, des entraînements et des concours de travail amateur.

En communiquant auprès et avec tout club, associations ou personnes en rapport avec le chien.



Pour l'année 2019/2020 sera organisé 4 concours amateur sur gibier non tiré, les chiens Lof et non Lof sont acceptés.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président Mr Bergés Benjamin par téléphone au 0614596170 ou par mail : acam.medoc@gmail.com.

Au plaisir les passionnés!



1er semestre 2019

5 naissances : Antoine, Romain ROUSSEILLE, au bourg;

Nominoé LEBLOND, Bouqueyran;

Candice, Nathalie, Corinne, BOURGEOIS, Médrac;

Emeyric TREILLES, Lioulet;

Léo BERNARD, au bourg;

Jannah BOUAKKAOUI, Grand-Poujeaux;

6 mariages : 11-05: Marie, Christine, Sophie BLONDEAU et Johan GOUIN

01-06: Stéphanie, Mélissa MOREAU et Florian, Andony LA ROCCA

01-06: Carine, Isabelle PENIN et Tony, Pierre, Ernest DANIEL

08-06: Sophie, Michèle, Nadine ECHO et Grégory, Jonathan GERDOLLE

15-06: Caroline GUILLEMINOT et Michaël BENAC

29-06 : Anaïs, Justine GIL et Florian, Loïc, BATAILLEY

5 décès

31-03 : Pierre, Robert HARNISCH, 64 ans, Grand-Poujeaux

13-05 : Marie, Andrée FLORES, 95 ans, au bourg

15-06 : Leonel, Guilherme PACHECO, 82 ans, au bourg

21-06 : Jean, Bruno MACETTI, 77 ans, Bouqueyran

21-06 : Jacky, Marcel MIGNARD, 59 ans, Le Bourdieu

Petit rappel

Nos archives sont consultables sur le site : « archives.gironde.fr »



Au Bon Pain Moulissois

C'est avec joie que nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux boulangers Delphine et Nicolas Branas !



Après avoir été employé pendant 6 ans par Frédéric et Clarisse Saint puis être parti dans une grande surface acquérir davantage

d'expériences, l'opportunité s'est présentée à ce couple de moulissois d'acheter la Boulangerie SAINT, installée à Moulis depuis une quinzaine d'année.

Natifs du Médoc et habitants la commune depuis 2008, Nicolas Branas et son épouse Delphine, souhaitaient s'installer et retrouver une proximité avec la clientèle.

Après d'importants investissements pour moderniser l'endroit et le mettre à leur goût, nos boulangers proposent non seulement une gamme variée de pain dont



certains en farine Bio mais aussi des pâtisseries et des viennoiseries alléchantes. C'est aussi avec le sourire qu'ils proposent le service de la poste.

N'hésitez pas à aller y faire un petit tour !

Si vous ne pouvez vous y rendre, Delphine fait la tournée tous les jours sauf le

mercredi, de Moulis jusqu'aux communes limitrophes (Listrac, Avensan, Arcins) pour livrer le pain à domicile.



ETNEAU

ARTISTE
&
DESIGNER

Suivez-moi !

Facebook : @Etneau
Instagram : #etneau_design

Des idées de créations ?
N'hésitez pas à me contacter !

jeanneau-etienne@hotmail.fr

Installé depuis quelques semaines chemin de Guitignan, Etienne Jeanneau vous propose de très beaux objets de décoration, selon votre demande : tableaux lampes, petits meubles....

Nous lui souhaitons la bienvenue

Conception et fabrication
de mobilier

- Fabrication artisanale et locale
- Pièces unique
- Sur-mesure
- Intérieur & extérieur

20 Chemin de Guitignan
Moulis-en-Médoc
07 86 48 79 68

Site internet

jeanneau-etienne.wixsite.com/etneaudesign

Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ». Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles